



Groupe Esso S.A.F.

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2012

A- RAPPORT D'ACTIVITE DU SEMESTRE	2
1. Environnement de l'industrie du Raffinage-Distribution	
2. Activités du groupe Esso S.A.F.	
3. Résultats financiers consolidés	
4. Risques et Litiges	
5. Perspectives pour le second semestre	
B- COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES DU GROUPE Esso S.A.F.	7
C- RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE	22

A- RAPPORT D'ACTIVITE DU SEMESTRE

1. ENVIRONNEMENT DE L'INDUSTRIE DU RAFFINAGE-DISTRIBUTION

- ***Hausse du prix moyen du pétrole brut et appréciation du dollar par rapport à l'euro***

Les cours du pétrole brut ont d'abord évolué à la hausse au cours du premier trimestre 2012, mais les inquiétudes sur la croissance mondiale et les incertitudes liées à la crise de la dette en zone euro ont ensuite entraîné une baisse des cours qui s'est poursuivie tout au long du second trimestre.

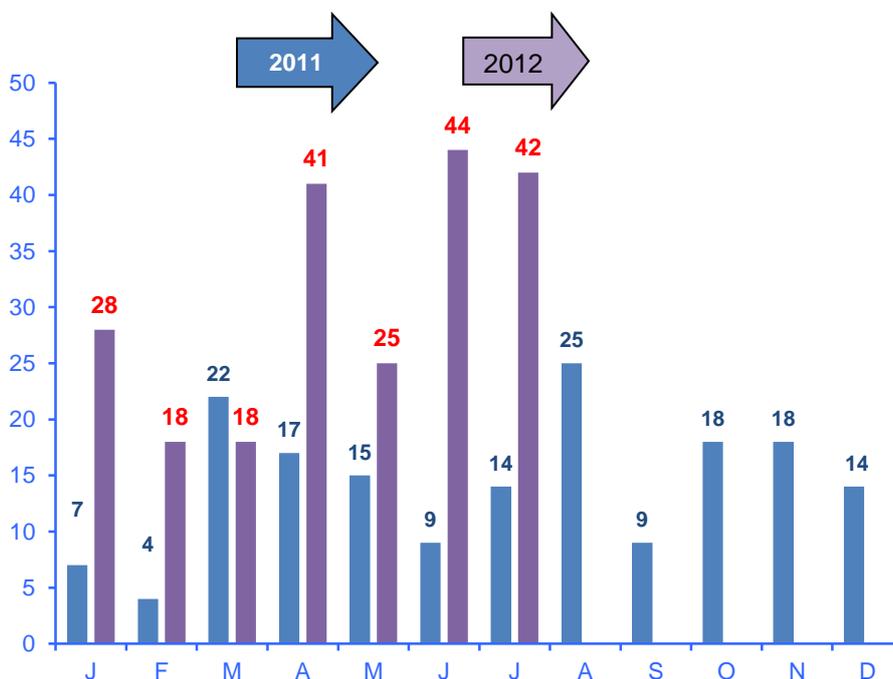
Le prix de référence d'un baril de Brent de la mer du Nord est ainsi passé en moyenne de 110,7 \$/b en janvier à 125,4 \$/b en mars puis à 95,2 \$/b en juin et s'est établi en moyenne à 113,4 \$/b au premier semestre 2012, en hausse de 2% par rapport au premier semestre 2011 (source Direction Générale de l'Energie et du Climat- DGEC).

La parité euro-dollar s'est établie à 1,30 \$/€ contre 1,40 \$/€ au premier semestre 2011. Exprimé en euros, le prix moyen du baril de Brent s'est établi à 87,4 €/b au premier semestre 2012, en hausse de 10% par rapport au premier semestre 2011.

- ***Hausse des marges brutes de raffinage***

La marge brute indicative de raffinage carburants et combustibles publiée par la DGEC s'est établie en moyenne à 29 €/t au premier semestre 2012 contre 12 €/t au premier semestre 2011 mais avec des moyennes mensuelles toujours très volatiles, variant entre 18 €/t et 44 €/t.

Evolution des marges mensuelles en 2011 et 2012(€/t)



Marges brutes de raffinage en euro/tonne publiées par la DGEC

Cet indicateur de référence n'est pas toujours représentatif de la marge de raffinage Carburants et Combustibles réelle de la société compte tenu de la configuration et des conditions d'opération propres à chaque installation et dans un environnement où le prix du pétrole brut est très variable.

- **Marché français des produits pétroliers**

D'après les statistiques publiées par le Comité Professionnel du Pétrole (CPDP), les volumes de produits pétroliers vendus sur le marché intérieur français sont en baisse de 2,7% par rapport au premier semestre 2011, mais avec des variations contrastées selon les produits.

Les volumes de supercarburants vendus sur le marché intérieur sont en baisse de 7.3% alors que les volumes de gazole ne sont en repli que de 0,5%. Les volumes vendus de fioul domestique sont quant à eux restés stables.

Les ventes de lubrifiants sont en baisse de 6,3% par rapport au premier semestre 2011 reflétant le ralentissement de la demande dans un environnement économique dégradé.

2- ACTIVITES DU GROUPE ESSO S.A.F.

- ***Baisse des quantités de pétrole brut traité en raffinerie: arrêt pour grand entretien planifié de la raffinerie de Gravenchon***

Au premier semestre 2012, 6,8 millions de tonnes de pétrole brut ont été traitées par le groupe soit une baisse d'environ 3 % par rapport au premier semestre 2011 qui avait été marqué par un grand arrêt pour entretien planifié de la totalité des unités de production de la raffinerie de Fos-sur-Mer.

Au cours du premier semestre 2012, une grande partie des unités de production des Carburants et Combustibles et Lubrifiants de la raffinerie de Gravenchon (nouvelle dénomination de la raffinerie de Port-Jérôme-Gravenchon) ont été successivement mises à l'arrêt dans le cadre d'un grand arrêt pour entretien planifié à partir du 4 mars 2012 pendant une durée de 9 semaines.

millions de tonnes	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	total année
année 2011	2,9	4,1	4,0	4,1	15,1
année 2012	3,6	3,2			6,8

La capacité de traitement de la raffinerie de Gravenchon est ainsi passée d'environ 240 000 barils jour à environ 70 000 barils pendant cette période. La société avait pris toutes les dispositions nécessaires pour qu'un approvisionnement normal de ses clients soit assuré pendant toute la durée de cet arrêt qui a également permis la réalisation de nouveaux investissements visant à améliorer la protection de l'environnement, l'efficacité énergétique et la compétitivité de la raffinerie.

- ***Chiffre d'affaires et volumes vendus***

Pour les 6 premiers mois de l'année 2012, les volumes totaux vendus par Esso S.A.F. s'élèvent à 11,4 millions de m3 et sont stables par rapport au premier semestre 2011. Les quantités vendues sur le marché intérieur français sont en forte progression de 18% par rapport au premier semestre 2011.

Cette progression importante des volumes de Carburants et Combustibles vendus par le groupe s'explique par les opportunités commerciales qui se sont présentées à la suite d'arrêts de production d'autres raffineries et concrétisées essentiellement par de nouveaux contrats annuels de ventes en gros.

Les ventes de Lubrifiants et Spécialités sont en forte baisse de 24%, compte tenu des effets induits par l'arrêt temporaire de la raffinerie de Gravenchon sur les productions d'huile de base, et du ralentissement de la demande dans un environnement économique dégradé.

A fin juin 2012, le chiffre d'affaires (hors TVA) du groupe s'élève à 8,3 milliards d'euros, en hausse de 12% par rapport au 30 juin 2011, reflétant essentiellement la hausse du prix des produits pétroliers.

Chiffre d'affaires et volumes vendus par Esso S.A.F.

	1er semestre 2012		1er semestre 2011		Année 2011	
	milliers m3	millions euros	milliers m3	millions euros	milliers m3	millions euros
Carburants Aviation	990	643	820	492	1 843	1 109
Supercarburants Automobile	2 021	1 257	2 005	1 098	4 420	2 425
Gazole et Fuel domestique	4 771	3 315	4 240	2 668	8 979	5 731
Fuels Lourds	1 015	532	1 034	293	2 256	994
Gaz de Pétrole Liquéfié	352	141	266	93	632	222
Produits semi-finis	1 530	772	1 765	951	3 518	1 630
Ventes de carburants et combustibles	10 679	6 660	10 130	5 595	21 648	12 110
Ventes Lubrifiants et Spécialités	600	602	786	670	1 444	1 295
Total ventes de produits raffinés hors taxes	11 279	7 262	10 916	6 265	23 092	13 406
Ventes de pétrole brut	128	67	438	226	1 198	614
Total ventes de produits pétroliers hors taxes	11 407	7 329	11 354	6 491	24 290	14 019
Ventes de services		130		145		291
Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques		854		785		1 614
Chiffre d'affaires (hors TVA)		8 313		7 421		15 924
<i>dont volumes ventes activités de Distribution sur Marché Intérieur (ventes en France, hors ventes directes Raffinage et ventes extra-territoriales)</i>	7 122	-	6 053	-	12 726	-

- **Transactions avec les parties liées**

Le groupe Esso S.A.F. effectue de façon régulière des opérations avec d'autres sociétés du groupe ExxonMobil dans le cadre normal de ses activités et de relations habituelles entre sociétés d'un groupe intégré. Ces transactions, comme pour les exercices précédents, se rapportent à des opérations, conclues à des conditions normales, d'achat ou de vente de produits pétroliers et de prestations de services partagés, ou encore des avances ou emprunts financiers à des conditions de marché.

3- RESULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Le résultat opérationnel au premier semestre 2012 est une perte 72 millions d'euros (M€) comprenant des effets stocks négatifs de 3 M€, contre un résultat opérationnel de 17 M€ incluant des effets stocks positifs de 169 M€ au premier semestre 2011.

Hors effets stocks, le résultat opérationnel est une perte de 69 M€ contre une perte 152 M€ au 1^{er} semestre 2011. Cette amélioration de 83 M€ traduit la hausse récente des marges de raffinage dont le groupe n'a toutefois pas pu bénéficier pleinement compte tenu de l'arrêt pour entretien planifié de la raffinerie de Gravenchon.

Le résultat financier est positif de 7 M€ contre un résultat financier positif de 34 M€ qui comprenait un gain de change de 27 M€ au premier semestre 2011.

Au total, après prise en compte des impôts courants et différés, le résultat net du groupe est une perte de 40 M€ contre un gain de 36 M€ pour le premier semestre 2011.

Au 30 juin 2012, les capitaux propres consolidés du groupe s'élèvent à 1530 M€ pour un endettement financier net de 277 M€.

(millions d'euros)	1er semestre 2012	1er semestre 2011	Année 2011
Résultat opérationnel courant Raffinage/Distribution	(72)	20	90
Autres produits et charges opérationnels non récurrents	0	(3)	(4)
Résultat opérationnel (1)	(72)	17	86
Produits et charges financiers	7	34	(23)
Impôts courants et différés	25	(15)	(17)
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou actifs cédés	(40)	36	46
Résultat net des activités arrêtées ou actifs cédés	0	0	0
Résultat net part du groupe (2)	(40)	36	46
<i>Pétrole brut traité en raffinerie (millions de tonnes)</i>	6.8	7.0	15.1
<i>Chiffre d'affaires (millions d'euros, incluant la taxe intérieure sur les produits pétroliers)</i>	8 313	7 421	15 924
<i>Ventes totales (milliers de m3)</i>	11 407	11 354	24 290
<i>Ventes activités de distribution sur le marché intérieur (milliers de m3)</i>	7 122	6 053	12 726

(1) Résultat opérationnel	(A)	(72)	17	86
Effet prix sur stocks et dépréciation comptable des stocks	(B)	(3)	169	208
Résultat opérationnel hors effets stocks	(A)-(B)	(69)	(152)	(122)
(2) Résultat net	(C)	(40)	36	46
Effet prix sur stocks et dépréciation comptable des stocks	(B)	(3)	169	208
Impôt sur effets stocks	(D)	1	(58)	(75)
Effets stocks nets	(B)+(D)	(2)	111	133
Résultat net des activités arrêtées ou actifs cédés	(E)	0	0	0
Résultat net hors effets stocks et activités arrêtées ou actifs cédés	(C)-(B)-(D)-(E)	(38)	(75)	(87)

A titre d'information, le Conseil d'Administration qui s'est réuni le 29 août a arrêté les comptes sociaux d'Esso SAF au 30 juin 2012 dont le résultat net est négatif de 57 M€. Compte tenu de cette perte et de la contribution exceptionnelle sur les stocks de produits pétroliers payable au second semestre, qui viennent s'ajouter aux résultats hors effets stocks négatifs accumulés depuis 2009, le Conseil d'Administration a décidé de ne pas verser d'acompte sur dividende pour l'exercice 2012.

Un dividende net total de 4 euros par action a été versé au titre de l'exercice 2011 et un acompte de 2 euros par action avait été payé le 29 septembre 2011.

4- RISQUES ET LITIGES

Au 30 juin 2012, plusieurs procédures en cours concernent le groupe Esso S.A.F. et en particulier celles déjà évoquées dans le rapport financier annuel de l'exercice 2011. Ces procédures n'ont pas ou peu évolué au cours du premier semestre 2012 comme indiqué dans le paragraphe 10 des notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés.

5- PERSPECTIVES POUR LE SECOND SEMESTRE

Le groupe Esso S.A.F. se place dans une perspective de gestion à long terme de son outil industriel et dans ses décisions d'investissements. Dans un environnement économique dégradé en France ainsi que dans la plupart des pays Européens, il est exposé aux incertitudes concernant l'évolution du prix du pétrole brut et du dollar, à la volatilité des prix des produits pétroliers et des marges de raffinage, qui restent orientées favorablement depuis le début du second semestre.

Compte tenu de la baisse de la demande en produits pétroliers, il opère depuis 2009 dans un environnement défavorable au raffinage en Europe. Cette situation est malheureusement aggravée en France par une réglementation et une taxation pénalisantes qui affectent sa compétitivité. Dans le cadre de la loi de Finances rectificative pour 2012, le groupe vient d'être assujéti à la contribution exceptionnelle sur les stocks de produits pétroliers qui vient une nouvelle fois pénaliser l'industrie du raffinage en France. Son impact sur le résultat net de l'exercice 2012 sera négatif pour environ 33 M€.

Le programme d'investissements 2012 devrait approcher 120 millions d'euros dont 110 millions d'euros dans ses raffineries (y compris 60 millions d'euros pour les coûts capitalisés de grand entretien) avec la mise en place de projets visant à développer la flexibilité de production d'essences, maximiser la production de distillats et améliorer l'efficacité énergétique des unités ainsi que la qualité de ses rejets dans l'air. Dans la distribution, la société compte poursuivre la mise en place de circuits de distribution moins exigeants en capital investi, en développant plus encore le réseau de revendeurs à la marque Esso, sur le modèle de l'accord annoncé avec Delek France pour la région Ouest Atlantique.

Un environnement règlementaire et des conditions économiques stables et clairement définis sont indispensables pour que le groupe Esso S.A.F. puisse, comme il le souhaite, poursuivre l'optimisation de son outil industriel et maintenir sa compétitivité dans un marché global.

**B- COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES DU GROUPE Esso
S.A.F. (période du 1^{er} janvier 2012 au 30 juin 2012)**

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	8
BILAN CONSOLIDE	9
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	10
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	11
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES	12

- 1- Principes comptables
- 2- Faits significatifs de la période
- 3- Evénements postérieurs à la clôture
- 4- Stocks
- 5- Information sur le Capital
- 6- Endettement financier
- 7- Impôts courants et différés
- 8- Information sectorielle par activité
- 9- Informations sur les parties liées
- 10- Risques, litiges et procédures en cours

Note : les montants négatifs sont indiqués entre parenthèses ()

Compte de résultat semestriel consolidé

(millions d'euros)

	Semestre clos le 30 juin 2012	Semestre clos le 30 juin 2011	Exercice 2011
Chiffre d'affaires	8 313,2	7 420,8	15 924,0
Autres produits de l'activité	24,9	17,3	40,8
Sous total produits des activités ordinaires	8 338,1	7 438,1	15 964,8
Achats consommés et charges externes	(7 238,0)	(6 343,3)	(13 687,7)
Charges de personnel	(142,4)	(135,9)	(275,6)
Impôts et taxes	(852,2)	(792,9)	(1 639,3)
Dotations aux amortissements	(65,4)	(59,6)	(121,3)
Dotation aux provisions	(75,9)	(43,9)	(66,9)
Autres produits et charges d'exploitation	(36,1)	(42,4)	(83,4)
Résultat opérationnel courant	(71,9)	20,1	90,6
Autres produits opérationnels	0,3	-	6,1
Autres charges opérationnelles	-	(3,2)	(10,2)
Résultat opérationnel	(71,6)	16,9	86,5
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie	0,0	0,3	0,5
Coût de l'endettement financier brut	(1,9)	(2,1)	(5,1)
Coût de l'endettement financier net	(1,9)	(1,8)	(4,6)
Autres produits financiers	137,3	177,7	320,5
Autres charges financières	(128,9)	(142,0)	(338,6)
Impôts courants et différés	24,8	(14,7)	(17,4)
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-	-	-
Résultat net des activités poursuivies	(40,3)	36,1	46,4
Résultat net des activités arrêtées ou actifs cédés	-	-	-
Résultat net	(40,3)	36,1	46,4
Part du groupe	(40,3)	36,1	46,4
Intérêts minoritaires	-	-	-
Résultat par action (1)	(3,14)	2,81	3,61
Résultat dilué par action (1)	(3,14)	2,81	3,61

ETAT DU RESULTAT GLOBAL	Semestre clos le 30 juin 2012	Semestre clos le 30 juin 2011	Exercice 2011
Résultat net	(40,3)	36,1	46,4
Revalorisation à la juste valeur des titres non consolidés par contrepartie en capitaux propres	(0,7)	(5,6)	1,0
Effet d'impôt	0,0	0,1	(1,9)
Résultat global consolidé	(41,0)	30,6	45,5

(1) Part du groupe rapporté au nombre d'actions (12 854 578)

Bilan consolidé semestriel

(millions d'euros)

ACTIF	au 30 juin 2012	au 31 décembre 2011
Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles	70,0	73,4
Immobilisations corporelles	1 132,6	1 109,9
Actifs financiers	133,8	134,7
Autres créances	20,0	20,0
Impôts différés actifs	256,2	227,2
Actifs classés comme détenus à la vente	-	-
Total	1 612,6	1 565,2
Actifs courants		
Stocks et en cours	1 777,5	1 508,9
Créances clients et comptes rattachés	754,7	893,8
Créances financières court terme	9,2	10,0
Autres créances	107,7	101,0
Impôts courants actifs	17,5	39,9
Disponibilités	19,7	30,5
Total	2 686,3	2 584,1
TOTAL ACTIF	4 298,9	4 149,3

(millions d'euros)

PASSIF	au 30 juin 2012	au 31 décembre 2011
Capitaux propres		
Capital social	98,4	98,4
Primes d'émission et de fusion	10,1	10,1
Réserves consolidées groupe	1 462,2	1 440,8
Résultat de l'exercice groupe	(40,3)	46,4
Intérêts minoritaires	-	-
Total	1 530,4	1 595,7
Passifs non courants		
Emprunts et dettes financières	78,1	29,4
Impôts différés passifs	267,6	263,3
Provisions non courantes	609,0	595,4
Passifs classés comme détenus à la vente	-	-
Total	954,7	888,1
Passifs courants		
Endettement court terme	228,2	98,9
Provisions courantes	54,7	51,8
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 189,4	1 189,8
Autres dettes	341,5	325,0
Impôts courants passifs	-	-
Total	1 813,8	1 665,5
TOTAL PASSIF	4 298,9	4 149,3

Tableau de variation semestrielle des capitaux propres

(millions d'euros)

	Capital social	Primes d'émission et de fusion	Réserves de juste valeur	Réserves consolidées	Total groupe	Total minoritaires
Au 1er janvier 2011	98,4	10,1	109,6	1 394,3	1 612,4	-
Solde du dividende 2010 payé en 2011				(38,6)	(38,6)	-
actifs financiers évalués à la juste valeur			(5,5)		(5,5)	
paiements fondés sur des actions				1,1	1,1	
Autres variations				-	-	-
Résultat 1er semestre 2011				36,1	36,1	
Au 30 juin 2011	98,4	10,1	104,1	1 392,9	1 605,5	-
Acompte sur dividende 2011 payé en 2011				(25,7)	(25,7)	
actifs financiers évalués à la juste valeur			4,6		4,6	
paiements fondés sur des actions				1,0	1,0	
Autres variations				-	-	-
Résultat 2ème semestre 2011				10,3	10,3	
Au 1er janvier 2012	98,4	10,1	108,7	1 378,5	1 595,7	-
Solde du dividende 2011 payé en 2012				(25,7)	(25,7)	
actifs financiers évalués à la juste valeur			(0,7)		(0,7)	
paiements fondés sur des actions				1,4	1,4	
Autres variations				-	-	-
Résultat 1er semestre 2012				(40,3)	(40,3)	
Au 30 juin 2012	98,4	10,1	108,0	1 313,9	1 530,4	-

Note : au 30 juin 2012, les réserves consolidées comprennent une réserve facultative de 560 millions d'euros destinée à compenser d'éventuelles pertes qui pourraient résulter de la baisse de la valeur (FIFO) des stocks.

Tableau semestriel des flux de trésorerie

(millions d'euros)

	Semestre clos le 30 juin 2012	Semestre clos le 30 juin 2011	Exercice 2011
Flux de trésorerie d'exploitation			
Résultat net	(40,3)	36,1	46,4
Part des minoritaires	-	-	-
Plus ou moins values sur cessions / retraits d'actifs	(0,7)	2,1	(5,7)
Amortissements et provisions	57,8	88,3	148,2
Capacité d'autofinancement	16,8	126,5	188,9
Variation du besoin en fonds de roulement	(96,7)	(413,8)	(161,2)
Flux net de trésorerie d'exploitation	(79,9)	(287,3)	27,7
Flux de trésorerie d'investissement			
Investissements Raffinage/ Distribution (1)	(85,7)	(70,8)	(123,5)
Produit brut des cessions	1,5	(1,6)	9,7
Flux de trésorerie d'investissement	(84,2)	(72,4)	(113,8)
Flux de trésorerie de financement			
Dividendes mis en paiement par Esso S.A.F.	(25,7)	(38,6)	(64,3)
Dividendes reçus des filiales non consolidées	9,0	8,4	13,1
Intérêts reçus	-	0,3	0,5
Intérêts payés	(1,0)	(1,2)	(3,3)
Intérêts payés contrat de location financement	(0,9)	(0,9)	(1,9)
Effet net des variations des taux de conversion	(0,6)	27,3	(31,2)
Reclassement des flux liés aux activités de financement (3)	(6,4)	(33,9)	22,8
Augmentation de l'endettement (2)	178,6	383,2	172,6
Diminution de l'endettement			
Flux de trésorerie de financement	152,9	344,6	108,3
Variation de trésorerie (4)			
Trésorerie d'ouverture	30,0	7,8	7,8
Trésorerie de clôture	18,8	(7,3)	30,0
Variation de trésorerie	(11,2)	(15,1)	22,2

(1) : Cette ligne comprend les nouveaux investissements ainsi que la capitalisation des coûts liés aux grands arrêts pour entretien planifiés des raffineries

Les transactions d'investissement et de financement liées aux contrats de location-financement sont exclues du tableau des flux de trésorerie car elles ne requièrent pas de trésorerie

(2) : Des tableaux détaillés de la variation de l'endettement figurent dans la note "Endettement financier"

(3) : Cette ligne inclut les flux liés aux activités de financement (4) Décomposition de la trésorerie nette (en millions d'euros) suivants (en millions d'euros)

- dividendes reçus des filiales non consolidées : (9,0)		ouverture	clôture
- Intérêts reçus : (0)	Disponibilités	30,5	19,7
- Intérêts payés : 2,0	Banques créditrices	(0,5)	(0,9)
- Effet net des variations des taux de conversion : 0,6	Trésorerie nette	30,0	18,8

Notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés (période du 1^{er} janvier 2012 au 30 juin 2012)

1- Principes comptables

1.1- Base de préparation des états financiers

Les comptes consolidés intermédiaires au 30 juin 2012 du groupe Esso S.A.F. (le Groupe) ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Les principes comptables appliqués pour les comptes consolidés intermédiaires au 30 juin 2012 sont identiques à ceux retenus pour l'arrêté des comptes consolidés au 31 décembre 2011, établis en conformité avec les normes comptables internationales (IFRS), telles qu'adoptées dans l'Union Européenne en application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, à l'exception des changements comptables postérieurs aux derniers états financiers présentés.

Les normes comptables internationales sont publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union Européenne. Elles comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations d'application obligatoire à la date d'arrêté.

Les normes et interprétations d'application facultative au 30 juin 2012 n'ont pas été appliquées par anticipation. Toutefois, le Groupe ne prévoit pas d'impacts significatifs liés à l'application de ces nouveaux textes.

Les comptes consolidés du groupe Esso S.A.F. ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 29 août 2012.

1.2- Principes et méthodes comptables retenus

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux principes établis par les IFRS, implique que la Direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif, et sur les montants portés aux comptes de produits et de charges au cours de l'exercice. Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite, le taux d'impôt théorique pour le calcul des impôts différés, la valorisation des titres de participation et le montant des provisions retenues pour les plans sociaux et litiges par exemple. Ces estimations et hypothèses sont décrites dans l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2011 à l'exception des domaines suivants :

Charge d'impôt courant

Lors des clôtures intermédiaires, la charge d'impôt courant est calculée, pour chaque entité fiscale du Groupe, en appliquant au résultat avant impôt de la période intermédiaire le taux effectif d'impôt moyen estimé pour l'ensemble de l'année en cours.

Provisions pour retraites et avantages assimilés

Lors des clôtures intermédiaires, les provisions pour retraites et avantages assimilés sont calculées sur base d'un prorata des charges annuelles projetées telles que ressortant des évaluations actuarielles réalisées à la clôture de l'exercice précédent. Les évaluations sont modifiées en cas d'évolution significative du taux d'actualisation financière par rapport à la clôture de l'exercice précédent ou de changements d'hypothèses ou d'autres événements non récurrents significatifs.

2- Faits significatifs de la période et mise à jour des informations présentées dans les comptes consolidés annuels 2011

Arrêt pour entretien planifié de la raffinerie de Gravenchon

Les unités de production de la raffinerie de Gravenchon ont été progressivement mises à l'arrêt à partir du 4 mars 2012 dans le cadre d'un grand arrêt pour entretien planifié d'une partie de la raffinerie. La capacité de traitement de la raffinerie qui est d'environ 240.000 barils jour a été limitée à environ 70.000 barils jours pendant cette période. La société a pris toutes les dispositions nécessaires pour qu'un approvisionnement normal de ses clients soit assuré pendant cette période.

Ce chantier, le plus important jamais effectué sur le site, réalisé par le personnel des sociétés du groupe et des entreprises intervenantes a représenté environ 850 000 heures de travail avec, en moyenne 2 000 personnes présentes par jour pendant les travaux.

Cet arrêt technique programmé a permis de réaliser des travaux d'entretien sur des équipements normalement en service ou de les remplacer par des matériaux de dernière génération, de renforcer encore la sécurité et de mettre en place de nouveaux projets pour la protection de l'environnement, la sécurité et l'amélioration de l'efficacité énergétique de la raffinerie. A la suite de travaux complémentaires rendus nécessaires par les différentes inspections effectuées pendant l'arrêt des installations, le redémarrage des unités s'est effectué entre le 4 mai et le 13 mai.

Projet d'accord avec la société Delek concernant les stations-service de la zone Ouest Atlantique

Le 30 mars 2012, Esso S.A.F. a annoncé un projet d'accord avec la société Delek France pour la vente de 46 stations-service Esso Express de la zone Ouest Atlantique en France. Ce projet comprend également la conclusion d'un contrat d'approvisionnement long terme avec Delek. Par cet accord, Delek deviendrait revendeur à la marque et continuerait d'approvisionner les stations-service Esso de la zone Ouest Atlantique en carburants Esso.

La valeur nette des actifs concernés par ce projet n'est pas matérielle au regard des autres actifs corporels du groupe Esso S.A.F.

La transition vers le modèle de revendeur à la marque sur la zone Ouest Atlantique n'a pas d'impact sur les autres activités de la société Esso S.A.F. La mise en œuvre de ce projet, qui pourrait être mis en place d'ici début 2013, est soumise aux formalités et autorisations nécessaires pour ce type de transaction.

Esso S.A.F. confirme qu'elle envisage de généraliser progressivement le mode de gestion de revendeur à la marque pour exploiter son réseau de stations-service en procédant à de nouveaux appels d'offres.

3- Evénements postérieurs à la clôture

Loi de Finance Rectificative pour 2012 : contribution exceptionnelle sur la valeur des stocks de produits pétroliers

Une contribution exceptionnelle assise sur la valeur des stocks de produits pétroliers a été adoptée dans le cadre de la loi de Finances rectificative promulguée le 16 août 2012.

Cette contribution est due par toute personne propriétaire au 4 juillet 2012 de volumes de produits pétroliers placés sous un régime suspensif fiscal et stockés en France métropolitaine. Son taux s'élève à 4 % de la valeur monétaire des stocks moyens des produits précités, détenus au cours des trois derniers mois de l'année 2011. Elle devra être acquittée en une seule fois par les redevables au plus tard le 15 décembre 2012 et elle ne sera pas fiscalement déductible pour le calcul de l'impôt sur les sociétés.

Sur la base du texte de loi publié, la société estime que l'impact direct sur les comptes de l'exercice 2012 sera négatif pour environ 33 M€.

4- Stocks

La hausse de la valeur des stocks au 30 juin 2012 s'explique essentiellement par le niveau de stocks opérationnels plus élevés à fin juin 2012 qu'à fin décembre 2011.

(millions d'euros)

Stocks	au 30 juin 2012	au 31 décembre 2011
Pétrole brut		
Valeur Brute	907,3	732,3
Dépréciation	(4,4)	-
Valeur nette	902,9	732,3
Produits intermédiaires et finis		
Valeur Brute	882,3	753,5
Dépréciation	(39,2)	(7,9)
Valeur nette	843,1	745,6
Autres		
Valeur Brute	41,8	40,6
Dépréciation	(10,3)	(9,6)
Valeur nette	31,5	31,0
Total (net)	1 777,5	1 508,9

5- Information sur le capital

Au 30 juin 2012, le capital social d'Esso S.A.F. est composé de 12 854 578 actions émises et libérées, de nominal 7,65 euros. Ces actions ne font l'objet d'aucun droit, privilège ou restriction particulière et sont détenues par le groupe ExxonMobil à hauteur de 82.89%.

Le dividende ordinaire versé par action a été de 4 € au titre de l'exercice 2011, de 6 € au titre de l'exercice 2010 et de 8,50 € au titre de l'exercice 2009.

6- Endettement financier

Endettement long terme

Pour financer ses programmes d'investissements, le groupe Esso S.A.F. a souscrit une nouvelle ligne de financement à long terme auprès d'une société financière du groupe ExxonMobil pour un montant de 200 M€ utilisée à hauteur de 50 M€ au 30 juin 2012.

(millions d'euros)

Endettement long terme	au 30 juin 2012	au 31 décembre 2011
Contrat de location-financement (1)	28,0	29,3
Comptes bloqués participation du personnel	0,1	0,1
Compte groupe passif financier (2)	50,0	-
Total	78,1	29,4

(1) Contrat de location-financement, émis en dollar, mis en place pour le pétrolier « SAMCO RAVEN » pris en affrètement long terme à compter du 17 avril 2009. Le montant représente la valeur actualisée au taux d'emprunt marginal du groupe des paiements au titre de la location convertis au taux du dollar au 30 juin 2012, soit 1.2590 (\$/€). Au 31 décembre 2011, le taux du dollar était de 1.2939 (\$/€).

(2) Emprunt auprès de la société EMMFC (ExxonMobil Management Finance Company) société de financement du groupe ExxonMobil. Les sommes avancées sont rémunérées sur la base de taux de marché sur une référence EURIBOR.

La société n'a pas recours à des emprunts obligataires.

Endettement court terme

La variation de l'endettement court terme provient principalement de l'augmentation de la valeur des stocks et de la hausse du besoin en fonds de roulement qui en résulte.

(millions d'euros)

Endettement court terme	au 30 juin 2012	au 31 décembre 2011
Compte groupe passif financier (1)	181,9	68,1
Avance financière reçue	20,1	14,9
Contrat de location financement	4,4	4,4
Financement court terme	21,0	11,0
Banque créditrice	0,8	0,5
Total	228,2	98,9

(1) Ces dettes résultent pour la plupart de l'application de conventions de trésorerie ou d'emprunt avec les sociétés affiliées au groupe ExxonMobil. Les sommes avancées sont rémunérées sur la base de taux de marché sur une référence EONIA

Contrat de location-financement

(millions d'euros)

Contrat de location-financement	Redevances restant à payer (1)		
	jusqu'à 1 an	de 1 an à 5 ans	+ de 5 ans
Immobilisations corporelles Raffinage	6,3	17,5	16,9
Total	6,3	17,5	16,9

(1) les redevances correspondent aux remboursements du capital augmentés des intérêts dus

Variation de l'endettement financier net du groupe

(millions d'euros)

Variation de l'endettement financier net	au 30 juin 2012	au 31 décembre 2011	Variation
Endettement long terme	(78,1)	(29,4)	(48,7)
Endettement court terme hors banque créditrice	(227,4)	(98,4)	(129,0)
Créances financières court terme (1)	9,1	10,0	(0,9)
Total endettement financier	(296,4)	(117,8)	(178,6)
Banque créditrice	(0,8)	(0,5)	(0,3)
Disponibilités	19,7	30,5	(10,8)
Total trésorerie nette	18,9	30,0	(11,1)
Total endettement net	(277,5)	(87,8)	(189,7)

(1) Ce montant correspond aux créances du groupe Esso S.A.F. sur d'autres sociétés affiliées au groupe ExxonMobil. Elles résultent pour la plupart de l'application de conventions de trésorerie ou de prêt court terme. Les sommes avancées sont rémunérées sur la base de taux variables sur une référence EONIA.

(millions d'euros)

Analyse de la variation de l'endettement financier net	au cours du semestre clos le 30 juin 2012	au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011	Variation
Endettement financier net au début de la période	(87,8)	62,6	(150,4)
Flux net de trésorerie généré par l'exploitation	(79,9)	27,7	(107,6)
Flux net de trésorerie généré par les opérations d'investissement	(84,2)	(113,8)	29,6
Flux net de trésorerie généré par les opérations de financement avant variation de l'endettement (dividendes mis en paiement)	(25,6)	(64,3)	38,7
Endettement financier net à la fin de la période	(277,5)	(87,8)	(189,7)

Note: le détail de chacun des flux mentionnés figure dans le tableau des flux de trésorerie

Principales lignes de financement et conventions de trésorerie disponibles

Au 30 juin 2012 les principales lignes de crédit dont dispose le groupe sont les suivantes :

Principales lignes de financement disponibles. Millions d'euros	Contrepartie	Limites de crédit	Montant d'utilisation de crédit au 30-06-2012	Echéance	Existence ou non de couvertures / taux fixe ou variable
Court terme Esso S.A.F.	EMCNV (*)	1 000	90	Mai 2014	Non / taux variable
Court terme Esso S.A.F.	JP Morgan	125	21	Juillet 2013	Non / taux variable
Court terme Esso Raffinage S.A.S.	EMCNV (*)	100	84	Nov. 2012	Non / taux variable
Long terme Esso Raffinage S.A.S.	EMMFC (*)	200	50	Mai 2017	Non / taux variable
Court terme Worex	EMCNV (*)	100	-	Nov. 2012	Non / taux variable
TOTAL		1 525	245		

(*) EMCNV (ExxonMobil Capital N.V.) et EMMFC (ExxonMobil Management Finance Company) sont des sociétés de financement du groupe ExxonMobil

Conventions de trésorerie utilisées Millions d'euros (montants excédentaires entre parenthèses)	Contrepartie	Plafond	Montant d'utilisation de crédit au 30-06-2012	Echéance	Existence ou non de couvertures / taux fixe ou variable
Convention Esso S.A.F.	EMFH (*)	200	0	Indéterminée	Non / taux variable
Convention Esso S.A.F.	Esso France S.A.S. (*)	10	6	Indéterminée	Non / taux variable
TOTAL		210	6		

(*) EMFH & Esso France S.A.S. sont des filiales françaises du groupe ExxonMobil en France

7-Impôts courants et différés

Le montant de l'impôt constaté au 30 juin 2012 est un produit d'impôt pour un montant de 24,8 M€ contre une charge d'impôt de 14,7 M€ au 30 juin 2011. Le résultat avant impôts des activités poursuivies est une perte de 65,1 M€ contre un profit de 50,8 M€ au 30 juin 2011. Le montant de l'impôt constaté dans le résultat semestriel consolidé s'analyse comme suit :

(millions d'euros)

Impôts courants et différés	Semestre clos le 30 juin 2012	Semestre clos le 30 juin 2011
Bénéfice net ou Perte nette avant impôt	(65,1)	50,8
Taux d'imposition	36,10%	34,43%
Impôt théorique	23,5	(17,5)
Incidence		
- des charges et produits non taxables	3,1	3,4
- du delta de taux sur Impôts différés calculés à 34,43%	(1,2)	-
- divers	(0,6)	(0,7)
Impôt réel des activités poursuivies	24,8	(14,7)
<i>Dont :</i>		
Impôt courant	0,1	(9,9)
Impôt différé	24,7	(4,8)

Le montant des impôts différés inscrits au bilan consolidé semestriel s'analyse comme suit :

(millions d'euros)

Impôts différés	au 30 juin 2012		au 31 décembre 2011	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
Impôts différés sur les provisions réglementées		167,9		164,6
Impôts différés sur les décalages temporaires	14,4		16,5	
Impôts différés sur les immobilisations corporelles et incorporelles		34,5		40,1
Impôts différés sur les participations		3,8		3,8
Impôts différés sur les provisions pour retraites	215,7		210,7	
Impôts différés sur les provisions pour inspections metal (annulation)		61,5		54,8
Impôts différés sur déficits reportables	26,1			
Total	256,2	267,6	227,2	263,3

Au 30 juin 2012 et compte tenu de la perte constatée au cours du premier semestre et du taux effectif d'impôt moyen estimé à 0 % pour l'ensemble de l'année en cours, un impôt différé actif pour un montant de 26,1 M€ a été constaté sur le montant des déficits reportables constatés au 30 juin 2012, le Groupe estimant que le recouvrement de cet impôt différé actif est très probable. Le montant total des impôts différés actifs s'établit à 256,2 M€ et reste inférieurs au montant total des impôts différés passifs de 267,6 M€.

8-Information sectorielle par activité

8-1 Secteur opérationnel

Les activités opérationnelles du groupe Esso S.A.F. concernent essentiellement deux lignes de produits distinctes, Carburants et Combustibles d'une part et Lubrifiants et Spécialités d'autre part, qui drainent les allocations de ressources en fonction des opportunités d'optimisations internes, des perspectives de marché ou encore des évolutions réglementaires.

Ces activités qui sont soumises à des risques et incertitudes de même nature sont opérées dans des environnements de production et de marché comparables. Elles présentent des caractéristiques économiques similaires qui conduisent à une présentation de l'information financière regroupée au sein d'un même secteur opérationnel Raffinage-Distribution, permettant d'en apprécier la nature et d'évaluer les effets financiers de l'environnement dans lequel le groupe Esso S.A.F. opère.

Esso S.A.F. a également une activité pétrochimique limitée qui concerne l'exploitation d'une unité de propylène intégrée à la Raffinerie de Fos-sur-Mer mais dont l'activité n'est pas significative à l'échelle du groupe ni des seuils de matérialité prévus par l'IFRS 8 et pour laquelle une présentation intégrée au secteur Raffinage-Distribution est appropriée.

8-2 Information sur les produits et services

La répartition du chiffre d'affaires est indiquée en pages 3 et 4 de ce présent rapport - Chiffre d'Affaires et volumes vendus par Esso S.A.F.

8-3 Information sur les clients

Contributions au chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2012 :

(millions d'euros)

Repartition du chiffre d'affaires par catégorie de clients	Semestre clos le 30 juin 2012	Semestre clos le 30 juin 2011
Groupe ExxonMobil	1 781	2 011
Autres sociétés pétrolières	1 170	1 053
Autres clients (1)	4 509	3 573
Ventes de produits et services hors taxes	7 459	6 636
Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	854	785
Chiffre d'affaires (hors TVA)	8 313	7 421

(1) aucun client ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires

9- Informations sur les parties liées

Opérations avec les sociétés affiliées au groupe Exxon Mobil Corporation

Les produits et les charges du groupe Esso S.A.F. comprennent les résultats d'opérations conclues avec d'autres sociétés du groupe ExxonMobil dans le cadre normal des activités des sociétés du groupe et se rapportent à des opérations commerciales et de prestations de services.

Ces opérations, conclues à des conditions courantes, ont porté principalement sur les achats et ventes de produits pétroliers, la facturation de frais de transport, de personnel détaché et de prestation de services dans les domaines de l'informatique, de la recherche, de services administratifs et commerciaux partagés et de charges et produits financiers correspondant à la rémunération des créances et dettes financières avec les sociétés du groupe.

Il n'y a pas eu d'évolution significative des transactions avec les parties liées au cours des six premiers mois 2012.

10- Risques, litiges et procédures en cours

Procédure d'appel avec la Commission européenne

A la suite d'une enquête menée par la Commission Européenne sur le marché des paraffines en Europe, et d'un communiqué de griefs qui lui avait été adressé le 29 mai 2007, Esso S.A.F. a été condamnée par la Commission Européenne le 1er Octobre pour son implication dans le cartel de l'industrie des paraffines à une amende de 83,6 millions d'euros dont 34,7 millions d'euros conjointement et solidairement avec d'autres sociétés du groupe ExxonMobil. La part de l'amende revenant à Esso S.A.F. s'élève à 56,5 millions d'euros.

La Société et les autres sociétés du groupe Exxon Mobil concernées ont décidé de faire appel de la décision de la Commission Européenne. Esso S.A.F., qui estime que le montant de l'amende calculé par la Commission n'est pas totalement fondé, a comptabilisé sur l'exercice 2008 une charge de 36,5 millions d'euros, montant qui reflète le montant probable de l'amende finale lui revenant à l'issue de la procédure d'appel qui est en cours. L'audience d'appel s'est tenue le 21 mars 2011, mais la décision est toujours en attente.

En décembre 2009, Esso S.A.F. a reçu en même temps que d'autres sociétés du groupe ExxonMobil et que des sociétés d'un autre groupe, une assignation devant la Haute Cour de Justice de Londres de la part d'acheteurs de paraffines, en vue de dédommager ces acheteurs pour le préjudice qu'ils auraient subi du fait du cartel des paraffines. En septembre 2011, une autre assignation similaire a été reçue devant le tribunal civil de La Haye. Esso S.A.F. n'est pas en mesure à ce jour d'évaluer l'impact potentiel de telles procédures.

Litige avec les autorités de la concurrence française concernant le marché de la fourniture de carburacteur sur l'aéroport de Saint Denis de la Réunion

Esso S.A.F. a été condamnée le 4 décembre 2008 à une amende de 10,7 millions d'euros, confirmée par la cour d'appel de Paris le 24 Novembre 2009. La Société qui continue d'affirmer avoir agi de façon appropriée et légale, conteste toujours les griefs formulés à son encontre et a décidé de se pourvoir en cassation. Le 1er mars 2011, la Cour de cassation a cassé et annulé l'arrêt de la cour d'appel de Paris et renvoyé l'affaire devant la même cour d'appel autrement composée. L'audience se tiendra en Novembre 2012.

L'amende payée de façon conservatoire par Esso S.A.F. a été ensuite prise en charge par ExxonMobil Aviation Limited dont la responsabilité était engagée dans le cadre du contrat d'agent commercial liant les deux sociétés, et n'a finalement pas eu d'impact sur les comptes du groupe Esso S.A.F.

Sinistre sur le site d'Ambès

Un sinistre est survenu en janvier 2007 à la suite de la rupture de l'un des bacs de stockage de pétrole brut vendus par Esso S.A.F. à la société Vermilion REP SAS sur les sites d'Ambès : le préjudice consécutif à ce sinistre – pour l'instant assumé financièrement par le groupe Vermilion - concerne la perte du produit stocké non récupéré, les dépenses directes de nettoyage du site ainsi que les pertes d'exploitation et surcoûts logistiques des sociétés productrices de pétrole brut utilisant ces facilités de stockage.

Le 24 décembre 2008, Esso S.A.F. a reçu deux assignations en réparation des préjudices subis; d'une part de Vermilion REP SAS pour un montant principal de 24 millions d'euros ; d'autre part, des assureurs de Vermilion pour un montant de 7,5 millions d'euros, cette seconde assignation étant conjointe avec la Société Pétrolière du Bec d'Ambès (SPBA) et la société des Docks des Pétroles d'Ambès (DPA). Esso S.A.F. a obtenu le 19 janvier 2010 la suspension de ces procédures tant que l'expertise judiciaire, toujours en cours, n'aura pas déterminé les responsabilités des différents intervenants. L'expert financier nommé par l'expert judiciaire a rendu un rapport partiel d'estimation des coûts du sinistre, selon lequel les dommages directs et indirects pourraient atteindre 40 millions d'euros dont environ 35 millions d'euros causés à des tiers.

L'expert judiciaire a finalement rendu en janvier 2012 son rapport définitif confirmant la note de synthèse et avis provisoire rendus en 2011 et retenant une part de responsabilité d'Esso S.A.F., mais sans toutefois préciser la répartition des responsabilités entre les parties concernées, ni tenir compte des observations par lesquelles Esso S.A.F. avait contesté certains arguments retenus dans le « pré-rapport » et repris dans le rapport définitif. Le 19 juin 2012 Vermilion REP SAS a déposé des conclusions amendées qui ont augmenté le montant principal réclamé à 42 millions d'euros au titre de la réparation des préjudices qu'elle aurait subis, Vermilion REP SAS contestant les chiffres retenus par l'expert judiciaire sur certains postes de préjudice.

En tout état de cause, Esso S.A.F. estime qu'elle est couverte par sa police d'assurance Responsabilité Civile Exploitation dont la franchise a été déjà couverte par une avance de frais engagés à hauteur de 500 000 dollars au cours de l'exercice 2010.

Concernant les dommages à ses biens, la société estime également qu'elle est couverte par sa police dommages aux biens, mais avec une franchise de 10 millions de dollars (environ 7,5 millions d'euros). Cela dit, la société estime possible de recouvrer le montant des dommages à ses biens en mettant en jeu la responsabilité d'autres parties au litige.

Aucune provision n'a donc été comptabilisée dans les comptes au 30 juin 2012.

Au 30 juin 2012, le groupe Esso S.A.F. n'était pas engagé dans d'autres litiges ou procédures matériellement significatifs.

Plans de Prévention des Risques Technologiques

Le groupe Esso S.A.F. opère des sites industriels qui répondent aux critères de la directive Seveso II. Pour chacun des sites concernés, un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) est élaboré en application de la loi sur les risques technologiques majeurs du 30 juillet 2003. Chaque PPRT détermine en fonction des risques, des zones d'expropriation ou de délaissement et sert à la maîtrise de l'urbanisation autour des entreprises ou installations générant un risque technologique.

Le PPRT du dépôt pétrolier de Toulouse Fondeyre a été publié le 27 janvier 2010 contre lequel Esso S.A.F. a introduit une procédure de recours. L'estimation actuelle de l'impact des mesures foncières prévues est de 8.4 M€ dont 30 à 40% pourraient être à la charge d'Esso S.A.F. Une provision de 2,8 millions d'euros a été constatée dans les comptes en 2010.

Pour le dépôt pétrolier de Villette-de-Vienne et les deux zones industrielles de Gravenchon et de Fos-sur-Mer sur lesquelles sont implantées les raffineries du groupe, Esso S.A.F n'est pas en mesure à ce jour de donner une estimation fiable de l'impact financier associé aux futurs PPRT.

Le PPRT de la zone de Gravenchon a été prescrit en 2009. Cette prescription a permis de lancer en 2010 la phase d'étude des enjeux et analyse de dangers. La phase de concertation est en cours et le PPRT devrait être finalisé en 2013.

Le PPRT de la zone de Fos-sur-Mer a été prescrit en 2011. La publication de la version définitive des cartographies sur les aléas et la probabilité des risques est en cours. Les réunions des Personnes et Organismes Associés (POA) afin d'établir le PPRT devraient débuter en septembre 2012, en vue d'une proposition de règlement courant 2013. Le délai d'approbation du PPRT a été repoussé en janvier 2014.

Les deux dépôts de Villeneuve-le-Roi et de Lyon dans lesquels Esso S.A.F. a des intérêts à travers ses participations dans le Groupement Pétrolier du Val de Marne (GPVM) et la Société Pétrolière du Rhône sont également engagés dans des procédures identiques qui devraient aboutir en 2013, sans qu'une estimation fiable de l'impact financier de ces PPRT ne soit encore possible.

Autres passifs éventuels

La société est exposée à plusieurs autres situations de passif éventuel. Le montant estimé au 30 juin 2012 de ces obligations qui ne sont ni probables, ni certaines s'élève à environ 27 M€. Les échéances d'éventuelles sorties de ressources s'étaleraient le cas échéant sur plusieurs années.

Contrôle fiscal

Depuis juin 2012, la société Esso S.A.F. fait l'objet d'un contrôle fiscal périodique portant sur les années 2009-2010-2011.

Déclaration des Dirigeants

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes et les états financiers consolidés résumés du groupe Esso S.A.F. pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du groupe consolidé au 30 juin 2012, et que le rapport d'activité du semestre figurant en pages 2 à 6 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Courbevoie-La Défense, le 29 août 2012

Francis Duseux
Président Directeur Général

Antoine du Guerny
Directeur Administratif et Financier
Contrôleur

C- RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société ESSO S.A.F. relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3 « Evénements postérieurs à la clôture » de l'annexe des comptes semestriels consolidés résumés qui décrit les conséquences attendues de la contribution exceptionnelle sur la valeur des stocks de produits pétroliers telle qu'adoptée par la loi de finance rectificative pour 2012.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Paris et Courbevoie, le 29 août 2012

Les commissaires aux comptes

G R A N T T H O R N T O N

Vincent Papazian

M A Z A R S

Jean-Maurice El Nouchi
